

## **Déclaration de l'Alliance pour la prévention du paludisme sur les meilleures pratiques en matière de suivi et d'évaluation à l'intention des partenaires soutenant des campagnes nationales de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action**

Les organisations partenaires participant à des campagnes nationales de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) à longue durée d'action font partie d'un partenariat multidimensionnel complexe, dirigé par le Programme national de lutte contre le paludisme (Programme national) du pays hôte. Une coordination étroite entre tous les partenaires dans tous les aspects de la campagne est essentielle pour garantir que l'effort global est mis en œuvre avec succès. Ces dernières années, les donateurs, les partenaires d'exécution et les programmes nationaux ont eu des divergences au sujet des éléments nécessaires pour assurer un suivi et une évaluation adéquats des campagnes de distribution massive. Le but de cette déclaration est de contribuer à ce que les campagnes de distribution massive produisent des résultats optimaux, et ce en présentant les meilleures pratiques en matière de suivi et d'évaluation, que les partenaires pourront s'approprier et mettre en œuvre. Les meilleures pratiques recommandées suivantes sont le fruit de l'expérience cumulée des membres de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP), parmi lesquels beaucoup ont participé à de nombreuses campagnes de distribution massive en Afrique subsaharienne ces dix dernières années.

Une stratégie de suivi et d'évaluation d'une campagne doit s'inscrire dans le droit fil du plan national de suivi et d'évaluation des activités de lutte contre le paludisme et le compléter. Cependant, chaque campagne requiert un plan de suivi et d'évaluation spécifique pour garantir que les données collectées permettent de déterminer si la campagne a atteint ses objectifs, d'évaluer les stratégies utilisées et de tirer des enseignements pour les activités futures. [...] Le suivi consiste à suivre régulièrement les éléments clés de la performance du programme via la tenue de registres, des comptes rendus réguliers, des systèmes de surveillance et des enquêtes périodiques, tandis que l'évaluation consiste à évaluer périodiquement le changement dans les résultats visés pouvant être attribué à une intervention<sup>1</sup>.

Pour procéder au suivi et à l'évaluation de la qualité d'une campagne de distribution massive, il faut en connaître les éléments essentiels. Forte de son expérience cumulée, l'APP recommande aux organisations participant à des campagnes de distribution massive d'adopter les meilleures pratiques suivantes :

1. **Soutenir le Plan national de suivi et d'évaluation des campagnes** : les activités de suivi et d'évaluation menées par les partenaires individuels devraient contribuer à la réalisation du Plan de suivi et d'évaluation des campagnes élaboré par le Programme national, le renforcer et être en cohérence avec lui. Les méthodes et les outils d'évaluation et de collecte de données devraient être en conformité avec ceux décrits dans le Plan national. La planification du suivi et de l'évaluation devrait intervenir au moment de la conception d'une campagne, dès le début du cycle de planification, non seulement pour renforcer le Plan national de suivi et d'évaluation, mais aussi pour garantir la qualité du suivi pendant la campagne.

---

<sup>1</sup> La Boîte à outils de l'Alliance pour la prévention du paludisme, chapitre 8, Suivi et évaluation, page 8-1, peut être téléchargée à l'adresse : <http://www.allianceformalariaprevention.com/resources/French%20version%20AMP%20toolkit%202.0%20for%20print.pdf>

2. **Collecter les données en temps opportun** : les données devraient être collectées, vérifiées, nettoyées, analysées et diffusées à tous les partenaires en temps opportun pour orienter les activités en cours et améliorer la conception et la qualité des campagnes en cours et à venir. Les partenaires sont encouragés à utiliser les outils, processus et technologies novatrices (le cas échéant) existants qui s'inscrivent dans le cadre du Plan national de suivi et d'évaluation pour permettre la collecte et la diffusion en temps utile des données issues du suivi.
3. **Se concentrer sur ce qu'il faut savoir, plutôt que sur ce qu'il est intéressant de savoir** : les activités de suivi et d'évaluation des campagnes de distribution massive devraient viser à collecter les données minimales requises pour assurer un suivi et une évaluation adéquats et responsables de la qualité de la mise en œuvre. S'il peut être intéressant de disposer de davantage de données, il est préférable de s'assurer que les aspects essentiels de la campagne, tels que définis dans le plan national, sont suivis de près et que l'évaluation globale de la campagne (au niveau tant du processus que des résultats) est de haute qualité. Il faut déterminer quelles sont les données requises au moment de la planification de la campagne de distribution, quand le plan national de suivi et d'évaluation de la campagne est élaboré.
4. **Communiquer et financer ses propres besoins en informations qu'il est intéressant d'avoir** : les partenaires qui ont des besoins en information dépassant ceux établis dans le plan national de suivi et d'évaluation devraient transmettre en temps opportun les données additionnelles qu'ils ont collectées au Programme national et aux organisations participant à la campagne pour garantir la transparence et la cohérence avec le plan national. Ils devraient aussi budgétiser et financer intégralement la collecte de ces données additionnelles et veiller à ce que celle-ci n'entrave pas les activités de suivi et d'évaluation prévues par le plan national.
5. **S'appuyer sur les orientations existantes pour déterminer les besoins des organisations partenaires en matière de suivi et d'évaluation** : il existe des lignes directrices fondées sur les meilleures pratiques en matière de suivi et d'évaluation des campagnes de distribution massive, et les partenaires devraient veiller à ce que les activités de suivi et d'évaluation menées au niveau national répondent aux normes recommandées. Parmi les documents d'orientation clés sur les questions liées au suivi et à l'évaluation des campagnes de distribution de MII à longue durée d'action figurent :
  - a. [APP, Boîte à outils, version 2.0](#) – il s'agit d'une compilation des meilleures pratiques tirées de l'expérience accumulée par les partenaires, ces dix dernières années, dans les domaines de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de campagnes de distribution de masse.
    - i. [APP, Boîte à outils, chapitre 8, suivi et évaluation](#) – cette ressource fournit des orientations spécifiques sur l'élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation d'une campagne, des indicateurs spécifiques à utiliser et une longue liste de documents clés pouvant être adaptés aux besoins spécifiques du pays concerné.
    - ii. [APP, Boîte à outils, chapitre 9, compte rendu](#) – cette ressource fournit des orientations sur la structure d'un rapport final de campagne et sur les principaux éléments qu'il doit contenir. Il présente les questions clés auxquelles chaque section devrait répondre.

- b. [OMS, Durability Guidelines](#) – cette ressource fournit des orientations spécifiques pour assurer le suivi de la durabilité des MII à longue durée d’action et évaluer la performance générale des différents types de moustiquaires qui ont été mis sur le marché au fil du temps. Elle donne des informations sur les études longitudinales prospectives et les études transversales rétrospectives.
- c. [OMS, Guidance note for estimating the longevity of long-lasting insecticidal nets in malaria control](#) – cette ressource fournit des orientations sur les moyens de rationaliser l’analyse des données collectées dans un pays par le biais du suivi de la durabilité.
- a. [Faire reculer le paludisme, Household Survey Indicators for Malaria Control](#) – cette ressource, publiée en 2013, est une version actualisée de la publication de 2009. Elle donne des orientations détaillées sur les indicateurs pouvant être mesurés par le biais d’enquêtes auprès des ménages, sur les données nécessaires pour construire ces indicateurs et sur les questions liées à leur interprétation.